



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours-Prochainement-en-3463>

Chronique

# Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2015 - N° 1169 - novembre 2015 -

Date de mise en ligne : mardi 9 février 2016

Date de parution : novembre 2015

## **Description :**

Jean-Pierre Mon est effaré par la leçon inaugurale de Philippe Aghion, l'économiste qui vient d'être promu Professeur au Collège de France. Et il est très déçu par les piètres solutions proposées pour contrer "l'automatisation sauvage".

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

## On n'est pas sorti de l'auberge...

Nos braves économistes n'ont rien trouvé de mieux que de faire nommer Philippe Aghion Professeur au Collège de France. Il est vrai qu'il a un beau pedigree : ancien élève de l'École Normale Supérieure de Cachan, titulaire d'un doctorat de troisième cycle d'économie mathématique de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, docteur en économie de l'université de Harvard. Il a enseigné au MIT, à l'université d'Oxford, puis à Harvard. Il cumule ce poste, depuis 2006, avec celui d'enseignant à l'École d'économie de Paris. Ses travaux en macroéconomie ont principalement porté sur les concepts d'innovation et de croissance. Il est membre du Conseil français d'analyse économique. Il a été membre de la Commission pour la "libération" de la croissance française, dite Commission Attali, mise en place sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Ce qui ne l'empêche pas d'être actuellement un des conseillers en économie de François Hollande. Pour prouver que l'économie est une science neutre !!... Revenons sur terre. Pierre-Cyrille Hautecœur résume [1] la leçon inaugurale (et édifiante) du professeur Ph. Aghion au Collège de France, prononcée le 1er octobre : « Dans une démonstration brillante, il a vanté les vertus de l'innovation, productrice de croissance mais aussi de renouvellement du tissu économique (par la fameuse destruction créative" [2]) et de mobilité sociale. Une innovation dont l'incidence sur les inégalités resterait sans importance puisqu'elle bénéficierait aux plus riches sans affecter une mesure globale des inégalités comme le coefficient de Gini [3]. Pour innover, l'État doit libérer les marchés des capitaux comme celui du travail et soutenir la recherche et l'enseignement supérieur ». Manifestement les divers gouvernements qu'il a conseillés ne se sont pas occupés de ces deux derniers points ! Poursuivons. « S'il considère qu'il ne faut pas taxer les plus riches parce que leur richesse résulte d'un dynamisme entrepreneurial nourri d'innovations technologiques qui enrichit la société toute entière, il ne dit rien, pourtant, de la manière de rendre plus heureux les femmes et les hommes ordinaires incapables de prouesses entrepreneuriales ou intellectuelles, ébahis devant la puissance acquise par les nouveaux héros du capitalisme mondial et inquiets de ses effets sur leur propre vie ». On a bien compris : pour le nouveau "Collégien français", seuls comptent les gagnants. Hautecœur conclut : « on aimerait bien que Philippe Aghion, à défaut d'empathie, consacre un peu de sa surabondante énergie à l'innovation sociale et humaine ».

## Vers une automatisation barbare ?

Les auteurs de l'article intitulé De la mondialisation sauvage à l'automatisation barbare [4] ne sont guère optimistes en observant le renversement de la stratégie des multinationales. Con-frontées à la crise des pays émergents, elles cherchent maintenant à réorienter la croissance vers les pays développés pour préserver leur rentabilité. Encore faut-il qu'il existe dans ces pays une demande pérenne. Ce n'est pas le cas.

Cependant, profitant du « niveau historiquement bas des taux d'intérêts », les grands groupes donnent leur priorité à la consolidation du système productif par une fuite en avant dans les fusions-acquisitions. Cette politique ne produit ni croissance ni emploi mais elle permet aux entreprises de restaurer leur rentabilité financière et de s'accommoder de la faiblesse des débouchés.

La mutation numérique en cours « offre avant tout des occasions inégalées d'automatisation du système productif. [...]Ce qui est d'abord à l'oeuvre, c'est une logique de rationalisation et de restauration de la productivité par la robotisation généralisée des procédés industriels et l'automatisation intensive des tâches programmables dans les services ». Ainsi « se profile un grand mouvement de relève de l'homme par la machine [5] qui peut balayer près de la moitié des métiers existants, qualifiés et semi-qualifiés, de gestion et de contrôle et bien au delà puisque les "machines intelligentes" s'occupent d'un nombre croissant de tâches complexes. Ce qui s'ouvre à nous est potentiellement l'âge d'une automatisation barbare et, avec elle, le délitement des emplois intermédiaires des classes

moyennes, déjà en marche dans toutes les économies avancées, notamment aux États-Unis. [...]C'est enfin un accroissement des inégalités de revenus, avec pour conséquence économique un freinage de l'incidence de la révolution numérique sur la demande. Or, c'est précisément l'insuffisance des débouchés qui mine aujourd'hui la croissance mondiale ». Pour retrouver la prospérité, il faudrait, selon les auteurs de l'article, que s'ouvre une ère d'investissements et d'équipements massifs des entreprises et des ménages, comparable à celles des révolutions industrielles précédentes. Or on ne voit rien de tel aujourd'hui. « Il est impératif, écrivent-ils, de travailler à l'éclosion d'un modèle de régulation qui intègre un compromis redistributif et formalise les nouvelles relations de travail liées à l'économie numérique, sans sacrifier la protection sociale ». Le remède proposé n'est pas très révolutionnaire et vouloir relancer la croissance n'est pas forcément une bonne mesure pour la planète.

Domage, l'analyse était pourtant bonne !

---

[1] Le Monde Économie et Entreprise, 09/10/2015.

[2] Théorie avancée par Joseph Schumpeter en 1942.

[3] Coefficient très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays : c'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 représente l'égalité parfaite et 1 l'inégalité totale

[4] L. Faibis et O. Passet, Le Monde Economie et Entreprise, Idées, 14/10/2015.

[5] Titre d'un ouvrage précurseur de J. Duboin publié en 1932.